



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-45588>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-45588**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Grasse (06)

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : RELANCE - MOBILIERS URBAINS ABRIS VOYAGEURS PUBLICITAIRES ET NON PUBLICITAIRES MODULES PUBLICITAIRES 2M² ET 8M²

Description : RELANCE - MOBILIERS URBAINS ABRIS VOYAGEURS PUBLICITAIRES ET NON PUBLICITAIRES MODULES PUBLICITAIRES 2M² ET 8M²

Identifiant de la procédure : 6b594878-7472-4102-8f4b-22409bf0252b

Identifiant interne : 2024.JV.CD.AZ.IP

Principales caractéristiques de la procédure : Le contrat de concession, objet de la présente consultation, est soumis aux dispositions du code de la commande publique, notamment ses articles L.1121-1 et suivants, L.3111-1 et suivants et R.3111-1 et suivants

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79993100 Services de gestion d'installations

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 34928400 Mobilier urbain

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 44212321 Abris d'autobus

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45233293 Installation de mobilier urbain

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : GRASSE

Code postal : 06130

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 5,528,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'objet de la présente consultation porte sur l'attribution d'un contrat de concession consistant pour la Commune à concéder au concessionnaire, à ses risques et périls, la fourniture, la pose, la maintenance, l'entretien et l'exploitation d'abris voyageurs implantés sur le domaine public et destinés aux usagers du réseau des transports en commun de SILLAGE ou de la Région PACA ainsi que sur des modules de 2 et 8 m². Elle concerne les abris voyageurs installés sur le territoire de la Commune de GRASSE, équipant le réseau de transport public SILLAGE de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ou de la Région PACA. Elle débutera à compter de la notification du contrat de concession. Un marché de mobilier urbain de modules 2 m² CITYZ MEDIA(anciennement Clear Channel) et un marché de mobilier urbain pour des modules de 8 m² (Decaux) s'arrêtent le 6 décembre 2024. Ces deux types de mobiliers sont également concernés par la présente consultation dans un souci de cohérence esthétique notamment. Leurs phases d'installation prendront effet au 7 décembre 2024. Le contrat de concession prendra fin au terme de la durée prévue, décomptée au jour de la notification du marché. Les emplacements sont tous situés sur le territoire de la Commune de Grasse que ce soit sur son domaine public, sur le domaine public départemental mais aussi en Zone d'Activités Economiques . Le concessionnaire mettra à disposition gratuitement de la Commune les mobiliers urbains, mais en contrepartie il bénéficiera du droit d'exploiter commercialement les faces d'affichage de ces mobiliers.

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 1

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 1

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Paiement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Paiement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : RELANCE - MOBILIER URBAINS ABRIS VOYAGEURS PUBLICITAIRES ET NON PUBLICITAIRES MODULES PUBLICITAIRES 2M² ET 8M²

Description : La présente concession concerne les abris voyageurs installés sur le territoire de la Commune de GRASSE, équipant le réseau de transport public SILLAGE de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ou de la Région PACA. Elle débutera à compter de la notification du contrat de concession. Un marché de mobilier urbain de modules 2 m² CITYZ MEDIA (anciennement Clear Channel) et un marché de mobilier urbain pour des modules de 8 m² (Decaux) s'arrêtent le 6 décembre 2024. Ces deux types de mobiliers sont également concernés par la présente consultation dans un souci de cohérence esthétique notamment. Leurs phases d'installation prendront effet au 7 décembre 2024. Le contrat de concession prendra fin au terme de la durée prévue, décomptée au jour de la notification du marché. Durée de la concession : Le candidat devra transmettre une offre de base répondant aux attentes du projet de contrat sur une durée de 12 (douze) ans à compter de sa date de notification au concessionnaire. Les candidats pourront également transmettre une proposition

amortie sur une durée supérieure dans la limite d'une durée maximum de 15 ans. Cette proposition pourra permettre au candidat de proposer des solutions originales dont il sera apporté la justification d'un amortissement sur une durée plus longue. Dans tous les cas, la durée proposée par le candidat devra couvrir ses charges d'exploitation et d'investissement

Identifiant interne : 2024/JV/CD/AZ/IP

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79993100 Services de gestion d'installations

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : GRASSE

Code postal : 06130

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 144 MONTH

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Candidature : Situation juridique du candidat. Capacité économique et financière. Capacité technique et professionnelle (DETAIL DANS LE REGLEMENT DE LA CONSULTATION). Précision : La valeur estimée de la concession est estimée, en fonction de sa durée. En application des articles R.3121-1 et 2 du Code de la Commande Publique, elle est calculée par addition des chiffres d'affaires annuels HT estimés et actualisés sur la durée du contrat.

5.1.7 Marché public stratégique

Critères marchés publics écologiques : Pas de critères applicables aux marchés publics écologiques

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère qualité de l'offre financière

Description : La notation du critère est appréciée sur la base de la décomposition qui suit : 1.1 - Part fixe et part variable 20% 1.2 - Solidité financière de l'offre 15% 1.3 - Prix BPU 5%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère qualité de l'offre de service

Description : moyens et matériels pour l'exploitation, l'entretien et la maintenance des mobiliers urbains, modalités de maintenance (mode d'intervention et fréquences), actions de communication et d'intervention en supplément du rapport d'information annuel obligatoire (application suivi des interventions...) 15%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère qualité de l'offre technique

Description : 1.1 - Qualité esthétique des mobiliers et équipements rattachés 15%; 1.2 - Qualité technique des mobiliers 10% 1.3 - Qualité de la méthode et de l'organisation pour l'installation des mobiliers urbains 10% Détails dans le règlement de la consultation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère environnemental

Description : Critère environnemental : valorisation des déchets lors de l'installation, et pendant l'exploitation, devenir des mobiliers urbains à la fin du contrat, respect de l'environnement et actions concrètes pour limiter l'impact des opérations d'entretien et de maintenance, maîtrise de l'énergie 10%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches-securises.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 03/06/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 210 DAY

Informations qui peuvent être complétées après la date limite de présentation des offres

:

Aucun document ne peut être présenté ultérieurement.

Informations complémentaires : Le détail des demandes figurent dans le règlement de la consultation. Précision : Variantes et Prestations supplémentaires ou alternatives : Comme indiqué au point 5 du titre III, le candidat peut transmettre une proposition amortie sur une durée supérieure dans la limite d'une durée maximum de 15 ans. Cette proposition pourra permettre au candidat de proposer des solutions originales dont il sera apporté la justification d'un amortissement sur une durée plus longue. Dans tous les cas, la durée proposée par le candidat devra couvrir ses charges d'exploitation et d'investissement. Délai dans les pièces de la consultation.

Conditions du marché :

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire. En cas de groupement, le mandataire du groupement est solidaire de ses co-traitants. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membres de plusieurs groupements.

Informations relatives aux délais de recours : Tribunal administratif de Nice 18 Avenue des Fleurs CS 61039 06050 NICE CEDEX 1 Tél : 04 89 97 86 00 Télécopie : 04 89 97 86 02 Courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : www.nice.tribunal-administratif.fr Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Tribunal administratif de Nice 18 Avenue des Fleurs CS 61039 06050 NICE CEDEX 1 Tél : 04 89 97 86 00 Télécopie : 04 89 97 86 02 Courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : www.nice.tribunal-administratif.fr En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends et litiges en matière de marchés publics de Marseille Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales CCIRA de Marseille – Madame PIETRI Place Félix-Baret - CS 80001 13282 Marseille cedex 06 Tél : 04.84.35.45.54 catherine.pietri@paca.gouv.fr

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends et litiges en matière de marchés publics de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Grasse (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Grasse (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui traite les offres : Ville de Grasse (06)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Grasse (06)

Numéro d'enregistrement : 21060069800018

Adresse postale : 10 avenue Francis de Croisset Domaine des olivettes

Ville : Grasse

Code postal : 06130

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : marches.publics@ville-grasse.fr

Téléphone : +33 497055138

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.ville-grasse.fr/accueil>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Nice

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Adresse postale : 18 AVENUE DES FLEURS CS 610391

Ville : NICE CEDEX1

Code postal : 06050

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.tanice@juradm.fr

Téléphone : +33 048997860

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends et litiges en matière de marchés publics de Marseille

Numéro d'enregistrement : 120 000 096 00020

Adresse postale : Secrétariat général pour les affaires régionales CCIRA de Marseille – Madame PIETRI Place Félix-Baret - CS 80001

Ville : MARSEILLE CEDEX 06

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Point de contact : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : +33 484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e6a4e2fc-1e27-4e15-bc51-7374a07cb7e4 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/04/2024 à 14:13

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/04/2024